

Bilan de l'évolution de la situation linguistique au Québec

Faits saillants

Novembre 2012



Langues de travail au Québec en 2006

L'étude réalisée par des chercheurs de Statistique Canada brosse un portrait d'ensemble de l'utilisation des langues en milieu de travail au Québec, principalement par l'entremise des données du recensement de la population de 2006.

Caractéristiques des répondants

1. Au Québec, la principale¹ langue de travail était le français pour 82 % des travailleurs et l'anglais pour 13 % d'entre eux.
2. Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, la principale langue de travail était le français pour 73 % des travailleurs et l'anglais pour 20 % d'entre eux.
3. L'utilisation du français au travail était plus répandue chez les personnes qui travaillaient dans les couronnes de Montréal (89 %) que chez celles qui travaillaient sur l'île de Montréal (65 %). À l'inverse, l'utilisation de l'anglais au travail était plus répandue parmi la population qui travaillait sur l'île (26 %) que parmi celle qui travaillait dans les couronnes (7 %).
4. Pour l'ensemble du Québec, plus le niveau de scolarité est élevé, moins l'utilisation du français au travail est répandue, et plus celle de l'anglais ou des deux langues est importante. Ainsi, 78 % des travailleurs ne possédant aucun diplôme utilisaient principalement le français au travail comparativement à 63 % des travailleurs ayant un diplôme de maîtrise ou de doctorat.
5. Dans la RMR de Montréal, le bilinguisme en milieu de travail était plus important chez les anglophones (66 %) que chez les francophones (43 %) ou les allophones (56 %).

Immigration et origine géolinguistique

6. Tant chez les travailleurs francophones que chez les travailleurs anglophones, l'utilisation de la langue maternelle en milieu de travail prédomine, que ce soit chez les natifs ou chez les immigrants. Ainsi, chez les francophones, 90 % des natifs et 78 % des immigrants utilisaient principalement le français au travail. À l'inverse, chez les anglophones, la prédominance de l'anglais au travail était de 69 % chez les natifs et de 75 % chez les immigrants.
7. Les travailleurs immigrants allophones originaires de pays de tradition française ou ayant une langue maternelle romane utilisaient davantage le français que l'anglais (73 % et 62 % respectivement). Les travailleurs immigrants originaires de pays de tradition anglaise ou ayant une langue maternelle nordique utilisaient davantage l'anglais que le français au travail (77 % et 68 % respectivement). La situation s'observait également chez les travailleurs natifs, mais dans des proportions moins importantes.

1. Dans la présente étude, principale langue de travail signifie une langue utilisée à 51 % du temps ou plus.

Dimensions territoriales

8. Bien que l'utilisation du français au travail soit majoritaire dans toutes les régions, des proportions importantes de travailleurs utilisaient principalement l'anglais au travail dans les divisions de recensement de l'Outaouais, de la grande région de Montréal, de la Montérégie, de l'Estrie et de la Gaspésie.
9. Peu importe la langue maternelle, le français au travail prédominait dans l'est de l'île de Montréal et dans les couronnes, tandis que l'anglais était davantage utilisé au travail dans l'ouest de l'île. Chez les travailleurs anglophones et allophones, la pratique du bilinguisme au travail – les deux langues à égalité ou avec prédominance du français ou de l'anglais – était généralisée dans tous les secteurs de l'agglomération.

Caractéristiques de l'emploi (groupe professionnel et secteur d'industrie)

10. Pour l'ensemble des groupes linguistiques, l'utilisation du français atteignait un sommet (et celle de l'anglais un plancher) chez les ouvriers de la construction et les opérateurs de scieries et métallurgie et, en général, chez les ouvriers des métiers du transport et de la machinerie, soit respectivement 84 %, 83 % et 82 %, tandis que le niveau d'utilisation de l'anglais y était de l'ordre de 11 % à 13 %.
11. C'est au sein des administrations publiques locales et provinciales (94 %), dans le secteur primaire, de l'extraction et des services publics (91 %), dans la construction (85 %), au sein de l'administration publique fédérale (81 %) et dans le sous-secteur des garderies, des écoles primaires et secondaires (81 %) que l'utilisation prédominante du français était le plus répandue.
12. La proportion de travailleurs qui faisaient un usage prédominant du français dans leur travail était plus faible dans les secteurs et les sous-secteurs d'activité du transport aérien, ferroviaire et maritime, ceux du textile et du vêtement, celui des universités, celui du commerce de gros et, plus généralement, dans les sous-secteurs d'industrie de pointe comme les télécommunications et les nouvelles technologies, l'aérospatiale et les services de génie, l'informatique et la recherche scientifique. Dans ces secteurs, plus du quart des travailleurs utilisaient principalement l'anglais au travail.

Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010

En 2010, un sondage visant à connaître les pratiques linguistiques en milieu de travail, et plus particulièrement la place que le français y occupe, a été réalisé auprès de 4 357 travailleurs du Québec. Les répondants étaient appelés à déclarer leur langue habituelle de travail, mais également à estimer dans quelle proportion du temps de travail ils utilisaient le français, l'anglais ou une langue tierce.

Portrait général

1. Le français était rarement la seule langue utilisée. La plupart des travailleurs (63 %) avaient recours à l'anglais. Alors que 46 % des Québécois employaient l'anglais moins de la moitié du temps au travail, 17 % l'utilisaient dans une proportion de 50 % ou plus.
2. L'utilisation de l'anglais était plus répandue sur l'île de Montréal que dans les autres régions du Québec. Seulement 18 % des travailleurs de l'île de Montréal déclaraient ne jamais utiliser l'anglais au travail comparativement à 47 % dans les autres régions du Québec. Le français était néanmoins la langue principale de travail de la majorité des travailleurs de l'île de Montréal (58 %).
3. Au travail, la très grande majorité des travailleurs francophones (96 %) utilisaient le français la moitié ou plus du temps, alors que c'était le cas de 42 % des travailleurs anglophones et de 75 % des travailleurs allophones.
4. 43 % des travailleurs francophones utilisaient exclusivement le français au travail, alors que c'était le cas de 2 % des travailleurs anglophones et de 23 % des travailleurs allophones.
5. Plus le niveau de scolarité est élevé, moins l'utilisation exclusive du français au travail est répandue, et plus celle de l'anglais ou des deux langues est importante. Ainsi, 63 % des travailleurs possédant un diplôme d'études primaires utilisaient le français au travail 100 % du temps comparativement à 28 % pour les travailleurs ayant un diplôme de niveau universitaire.
6. Les personnes travaillant pour le gouvernement provincial faisaient un plus grand usage du français (88 % de ces travailleurs utilisaient généralement ou exclusivement cette langue) comparativement aux personnes travaillant pour d'autres employeurs. À l'opposé, les personnes travaillant pour la fonction publique fédérale étaient les moins enclines à travailler généralement ou exclusivement en français (47 %).
7. En ce qui concerne les secteurs d'activité, c'est le travail dans les secteurs des services d'enseignement (48 %) et des soins de santé et des services sociaux (50 %) qui s'est avéré le plus propice à l'usage exclusif du français, par opposition au travail dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (24 %), des finances et des assurances (29 %) et à celui du commerce de détail (30 %).

Langue des communications au travail

8. Chez les francophones et les allophones, la langue des communications était la plupart du temps déterminée en fonction de la localisation de l'interlocuteur. Si le français était généralement la langue utilisée avec les personnes se trouvant au Québec (l'entourage immédiat, les clients et les fournisseurs du Québec) et pour le traitement des documents internes, l'anglais était privilégié lors des échanges avec des personnes provenant de l'extérieur du Québec. Au contraire, chez les anglophones, le recours au français était limité, quelle que soit la provenance de l'interlocuteur.

Évolution 1971-2010²

9. Dans l'ensemble du Québec, le français en milieu de travail a progressé entre 1971 et 2010. La part des travailleurs utilisant cette langue la moitié du temps ou plus au travail a augmenté autant dans la RMR de Montréal (de 69 % à 80 %) que dans l'ensemble du Québec (de 83 % à 89 %).
10. Dans le secteur privé de la RMR de Montréal, l'utilisation du français à 50 % ou plus du temps chez les travailleurs francophones et anglophones a augmenté entre 1971 et 1989, mais elle a diminué entre 1989 et 2010. Ainsi, les taux d'utilisation du français sont passés de 88 % en 1971 à 93 % en 1989 et à 87 % en 2010 pour les francophones et de 14 % en 1971 à 45 % en 1989 et à 38 % en 2010 pour les anglophones.
11. Dans le secteur privé de la RMR de Montréal, l'utilisation du français la moitié du temps ou plus a continuellement augmenté chez les travailleurs allophones entre 1971 et 2010 (42 % en 1971, 63 % en 1989 et 68 % en 2010).

2. Les comparaisons entre les données provenant des différentes études doivent être interprétées avec prudence, car la méthodologie n'est pas identique d'une étude à l'autre, le découpage territorial est parfois différent selon les études et les taux de non-réponse étaient assez importants en 2010. L'évolution de l'utilisation du français au travail entre 1971 et 2010 a été faite à partir de la comparaison des résultats à la question suivante : *Au total, pour votre travail, dans quel pourcentage du temps utilisez-vous le français?*

Les pratiques linguistiques au travail dans la région de Gatineau en 2010

En 2010, une enquête visant à connaître les pratiques linguistiques au travail de 1 051 travailleurs adultes de la portion québécoise de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau a été menée. Les répondants étaient appelés à déclarer leur langue habituelle de travail, mais également à estimer dans quelle proportion ils y utilisaient le français, l'anglais ou une langue tierce.

1. Plus de la moitié des travailleurs gatinois (54 %) travaillaient pour une organisation qui n'est pas soumise à la Charte de la langue française. Ainsi, 16 % des répondants travaillaient pour la fonction publique fédérale au Québec et 38 % occupaient un emploi en Ontario.
2. Dans l'ensemble, moins de la moitié (46 %) des travailleurs gatinois déclaraient spontanément utiliser habituellement le français au travail. Le tiers des répondants (33 %) déclaraient plutôt utiliser l'anglais alors que 21 % des travailleurs disaient utiliser le français et l'anglais à égalité.
3. Lorsqu'ils évaluaient dans quelle proportion ils utilisaient le français au travail, 53 % des travailleurs gatinois disaient travailler majoritairement³ en français et 34 % estimaient travailler au moins 90 % du temps dans cette langue.
4. Chez les travailleurs qui utilisaient principalement le français à la maison, 63 % utilisaient le français la majorité du temps au travail. Seuls 17 % d'entre eux utilisaient exclusivement le français au travail et près du quart (24 %) l'utilisaient moins de 50 % du temps. À l'inverse, les trois quarts des répondants anglophones estimaient utiliser le français moins de la moitié du temps.
5. En ce qui concerne les travailleurs de la région de Gatineau qui occupaient un emploi en Ontario, le quart (26 %) utilisaient majoritairement le français au travail, comparativement à 70 % des répondants qui travaillaient au Québec.
6. L'utilisation majoritaire du français était plus répandue dans le secteur privé (61 % des travailleurs) que dans la fonction publique fédérale (29 %). De fait, 21 % des employés de la région de Gatineau qui travaillaient dans la fonction publique fédérale affirmaient travailler autant en français qu'en anglais, comparativement à 12 % des employés du secteur privé.
7. À l'exception des communications avec des clients ou des fournisseurs du Québec où l'on n'observait aucune différence dans l'utilisation majoritaire du français selon le type d'organisation, les travailleurs du secteur privé et ceux qui travaillaient au Québec utilisaient davantage le français dans toutes les formes d'activités au travail (communications internes et externes, lecture et rédaction de documents internes et externes) que ceux qui travaillaient dans la fonction publique fédérale ou en Ontario.

3. Travailler majoritairement en français signifie travailler en français dans une proportion de 51 % du temps ou plus.

